



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2018/3795

Approbation et autorisation de signature d'une convention de mise à disposition de locaux du domaine privé à titre gratuit situés 5 place Dumas de Loire à Lyon 9e au profit de l'association PIMM'S Lyon Métropole – Ensemble Immobilier n° 09311

Direction du Développement Territorial

Rapporteur : M. LEVY Charles-Franck

SEANCE DU 26 MARS 2018

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 29 MARS 2018

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 19 MARS 2018

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 3 AVRIL 2018

DELIBERATION AFFICHEE LE : 5 AVRIL 2018

PRESIDENT : M. KEPENEKIAN Georges

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. KEPENEKIAN, M. BRUMM, Mme DOGNIN-SAUZE, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. CORAZZOL, Mme GAY, M. GRABER, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINI, M. CLAISSE, Mme REYNAUD, M. DURAND, Mme RIVOIRE, M. LE FAOU, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. LEVY, Mme FRIH, M. MALESKI, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. FENECH (pouvoir à Mme de LAVERNEE), Mme BERRA (pouvoir à Mme SANGOUARD), M. RUDIGOZ (pouvoir à M. DURAND), M. COLLOMB (pouvoir à M. KEPENEKIAN), M. REMY

ABSENTS NON EXCUSES : M. HAVARD, M. TETE

2018/3795 - APPROBATION ET AUTORISATION DE SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LOCAUX DU DOMAINE PRIVE A TITRE GRATUIT SITUES 5 PLACE DUMAS DE LOIRE A LYON 9E AU PROFIT DE L'ASSOCIATION PIMM'S LYON METROPOLE – ENSEMBLE IMMOBILIER N° 09311 (DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 12 mars 2018 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

L'association « PIMM'S Lyon Métropole » (Point Information Médiation Multiservices), dont le siège social est situé immeuble le Grément - 2, place André Latarjet à Lyon 8^e, a pour but de favoriser l'accès des habitants de l'agglomération lyonnaise aux services publics et d'améliorer leur vie quotidienne. Adhérente de l'Union nationale des PIMM'S, elle répond à des principes de partenariat, de proximité, d'adaptation au territoire et de professionnalisation et, à ce titre, elle a implanté différentes antennes dans toute la France, dont trois à Lyon et, notamment, une à Vaise.

Le PIMM'S de Vaise, situé 5 place Dumas de Loire à Lyon 9^e, bénéficie d'une mise à disposition gratuite par la Ville de Lyon, d'un local de 133 m² en rez-de-chaussée, pour lequel la Ville de Lyon a signé un bail avec GrandLyon Habitat.

Cette mise à disposition à titre gratuit représente une valeur locative annuelle estimée à 7 848 €

Le service rendu par cette association dans le quartier de Vaise, inscrit comme quartier de veille active dans le cadre du contrat de ville 2015-2020, répond bien aux besoins de ses habitants, notamment ceux rencontrant des difficultés sociales.

Aussi, je vous propose de poursuivre notre soutien au PIMM'S de Vaise en renouvelant la convention, jointe au rapport, de mise à disposition du local place Dumas de Loire avec l'association « PIMM'S Lyon Métropole », jusqu'au 30 avril 2021.

Vu ladite convention ;

Vu l'avis du Conseil du 9^e arrondissement ;

Oùï l'avis de la commission immobilier - bâtiments ;

DELIBERE

1- La convention susvisée, établie entre la Ville de Lyon et l'association « PIMMS Lyon Métropole », concernant la mise à disposition gratuite du local situé 5, place Dumas de Loire à Lyon 9^e, est approuvée.

2- M. le Maire est autorisé à signer ledit document.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Michel LE FAOU